



Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Public

Salariés participants à l'évaluation des risques professionnels.

Pré requis

Aucun.

100% de nos apprenants recommandent cette formation



Objectifs

Modalités d'animation

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.

Support

Validation

Contenu

- La réglementation en matière d'évaluation et prévention des risques professionnels.
- Le contenu du document unique : définitions des unités de travail, familles de risques, observation et analyse des postes et situations de travail, évaluation, hiérarchisation et cotation des risques.
- L'intégration de la pénibilité au travail dans le document unique.
- La rédaction du document : comment le rédiger, construction d'une trame de plan d'action, les clefs de la réussite.
- Comment procéder à l'analyse des risques sur le terrain ? Accompagnement sur site pour l'évaluation d'une unité de travail, champ d'observation, méthodologie, passage en revue des observations terrains.

Accessibilité

Durée

7h de formation
+ ½ journée sur site



Effectif

maximum 10 stagiaires

€ Tarif

nous consulter

Formateur

Formateur spécialisé dans la prévention des risques



Agenda intra

voir : www.a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référent.

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr